

Chaque positionnement investit tels genres de discours et non tels autres-et, ce faisant, il montre ce qu'est dans le champ* discursif concerné l'exercice légitime de la parole. Cet investissement ne doit pas être conçu sur le mode rhétorique de moyens au service d'une fin, mais comme définissant l'identité même d'un positionnement : le recours à tels genres plutôt qu'à tels autres est en effet partie prenante du positionnement, au même titre que les éléments proprement doctrinaux. Ainsi tel positionnement politique va-t-il investir divers genres (tracts, meetings, mailings...) et non tels autres (débat télévisés, etc.).

Si l'on considère des positionnements concurrents, on peut envisager trois possibilités : (1) ces positionnements investissent *des genres de discours distincts* ; (2) ces positionnements exploitent *différemment les mêmes genres* ; (3) *la combinaison des deux cas* précédents, situation de loin la plus courante.

Mais, pour un positionnement donné, tous les genres ne sont pas investis au même titre : certains sont plus canoniques* que d'autres.

► Canonique (genre -), Genre de discours, Positionnement

D. M.

Ironie

La réflexion sur l'ironie accompagne la *philosophie* depuis ses origines et la *rhétorique* la décrit traditionnellement comme un trope* qui consiste à dire le contraire de ce qu'on veut faire comprendre au destinataire. Dans l'ironie, il y a en effet *non-prise en charge* de l'énonciation par le locuteur et *discordance* par rapport à la parole attendue dans tel type de situation. C'est donc un phénomène foncièrement *contextuel* dont les composantes *interactionnelles* et *paraverbales** sont fortes ; cela explique l'intérêt qu'il suscite chez les tenants des courants pragmatiques*.

LES THÉORIES DE L'IRONIE

L'ironie comme trope. Pour la tradition rhétorique, l'ironie, à la différence de la métaphore* ou de la métonymie*, est de ces tropes qui indiquent une *attitude énonciative* plus qu'ils ne catégorisent le référent (cf. la litote* ou l'hyperbole*). L'ironie comme trope est une antiphrase* ou au moins un décalage plus ou moins net entré sens lit-

téral et sens figuré* (Kerbrat-Orecchioni 1980 b). Cela n'est possible que si l'énonciation fournit des *indices* de l'ironie ; ce peut être dans le contenu même (par exemple à travers des hyperboles déplacées ou le recours à des mots qui ne sont pas ceux du locuteur) ou par d'autres moyens : à l'oral une intonation ou une mimique particulières, à l'écrit des points de suspension, le recours à l'italique.

L'ironie comme mention. D. Sperber et D. Wilson (1978) ont proposé d'analyser l'ironie comme une *mention*, comme un phénomène d'autonymie* donc. Au lieu d'être un trope fondé sur l'antiphrase, l'ironie serait une sorte de citation par laquelle le locuteur mentionnerait le propos d'un personnage disqualifié qui dirait quelque chose d'ostensiblement déplacé par rapport au contexte.

L'ironie comme polyphonie*. À partir de là, la voie était ouverte pour une conception *polyphonique* de l'ironie, défendue par O. Ducrot à travers une certaine interprétation de la distinction entre *locuteur** et *énonciateur**: « Parler de façon ironique, cela revient, pour un locuteur L, à présenter l'énonciation comme exprimant la position d'un énonciateur E, position dont on sait par ailleurs que le locuteur L n'en prend pas la responsabilité et, bien plus, qu'il la tient pour absurde [...] la position absurde est directement exprimée (et non pas rapportée) dans l'énonciation ironique et en même temps elle n'est pas mise à la charge de L, puisque celui-ci est responsable des seules paroles, les points de vue manifestés dans les paroles étant attribués à un autre personnage E » (Ducrot 1984 : 211).

L'ironie comme paradoxe. A. Berrendonner voit dans l'ironie une énonciation *paradoxe*, où le locuteur invalide sa propre énonciation dans le mouvement même où il la profère : « faire de l'ironie, ce n'est pas s'inscrire en faux de manière mimétique contre l'acte de parole antérieur ou virtuel, en tout cas extérieur, d'un autre. C'est s'inscrire en faux contre sa propre énonciation, tout en l'accomplissant » (Berrendonner 1981 : 216).

VALEUR PRAGMATIQUE DE L'IRONIE

L'ironie viole ostensiblement une des maximes* conversationnelles de H.P. Grice (être clair) mais sa valeur pragmatique est source de débats. On s'accorde en général à souligner son caractère dévalorisant : « Ironiser, c'est toujours plus ou moins s'en prendre à une cible qu'il s'agit de disqualifier » (Kerbrat-Orecchioni 1986 : 102). Certains

mettent l'accent sur son caractère *défensif* : « Il s'agit d'une manœuvre à fonction fondamentalement *défensive*. Et qui plus est, défensive *contre les normes* [...] ; une ruse permettant de déjouer l'assujettissement des énonciateurs aux règles de la rationalité et de la bienséance publiques » (Berrendonner 1981 : 239). Manœuvre qui déjoue une norme sans poser véritablement de norme alternative, l'ironie est un type d'énonciation foncièrement indécidable, qui porte des valeurs contradictoires et peut laisser le destinataire perplexe quant à sa visée. Notons que l'ironie n'a pas le même effet selon qu'elle s'exerce sur un tiers ou sur l'allocutaire.

Faillie que l'énonciateur creuse dans sa propre énonciation, déconnexion qui se veut déconcertante entre discours et réalité, l'ironie, à l'instar de la métaphore, reste par nature une question *ouverte*, que chaque théorie analyse en fonction de ses présupposés. Décider de ce qu'est l'ironie engage en réalité une certaine conception du sens, de l'activité de parole et de la subjectivité.

► Polyphonie, Trope

D. M.

Isotopie

Concept créé par A.-J. Greimas (1966) dans le domaine de la sémantique structurale et vulgarisé par la suite en analyse du discours (sémiotique, stylistique*...). L'**isotopie** désigne globalement les procédés concourant à *la cohérence* d'une séquence discursive ou d'un message*. Fondée sur la *redondance* d'un même trait dans le déploiement des énoncés, une telle cohérence concerne principalement l'organisation sémantique du discours.

L'ISOTOPIE COMME COHÉRENCE SÉMANTIQUE

Pour A.-J. Greimas et la majorité des théoriciens, l'isotopie définit les mécanismes régulateurs contribuant à faire d'un énoncé ou d'un texte « une totalité de signification » (Greimas 1966 : 53). Celle-ci résulte avant tout de « l'itérativité, le long d'une chaîne syntagmatique, de classèmes [traits sémantiques contextuels] qui assurent au discours-énoncé son *homogénéité* » (Greimas et Courtés 1979 : 197). Par exemple, l'isotopie d'une phrase comme « Maheu haussa les épaules d'un air résigné » (Zola) est due à la répétition du trait /animé/